

**Motifs de la décision prise suite aux observations du public
Consultation du 25 juin au 16 juillet 2021**

**Projet d'arrêté
portant modification du site Natura 2000
« Presqu'île d'Arvert »**

Deux observations ont été émises sur le projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert » lors de la phase de consultation du public.

Ces observations émettent un avis favorable sur l'extension de périmètre du site. Il est donc décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.